

# PG-C3-Quelle politique énergétique pour 2027 ?

## Elément de contexte :

Un candidat aux élections présidentielles de 2027, vous demande conseil sur la manière de produire de l'électricité à l'horizon 2050. En supposant que la France doit produire la même quantité d'énergie électrique en 2050 qu'en 2013 (550 TWh) :

1-vous devrez déterminer la répartition de la quantité d'énergie électrique (en TWh) pour chaque type de moyen de production en complétant le document 1. Vous pourrez utiliser **le document « Bilan sur les différents moyens de production »**. Bien évidemment vous penserez à **respecter les contraintes explicitées dans le document 2**.

2-vous devrez justifier votre répartition en rédigeant une synthèse argumentée (1 à pages) afin de mettre en avant les avantages des principaux moyens de production majoritaires choisis et à l'inverse en soulignant également les inconvénients des moyens de production minoritaires. Vous pourrez **utiliser la fiche méthode « Réalisation d'une synthèse argumentée »**.

## Document 1 : Production annuelle en TWh

Moyen de production d'énergie électrique	2020 (En TWh)	2050 (en TWh)
Thermique nucléaire	354	
Thermique fossile	46	
Hydraulique	67	
Eolien	41	
Photovoltaïque	14	
marémotrice	1	
Production nette (en TWh)	523	523

## Document 2 : Potentiel maximal annuelle

Moyen de production d'énergie électrique	2013 (En TWh)	Potentiel maximal par an (en TWh)
Thermique nucléaire	354	Illimité jusqu'à épuisement de l'Uranium
Thermique fossile	46	Illimité jusqu'à épuisement du pétrole, du gaz et du charbon
Hydraulique	67	100
Eolien	41	Illimité (cela nécessiterait 125 000 éoliennes et la surface d'un département français)
Photovoltaïque	14	Illimité jusqu'à épuisement du silicium
Marémotrice	1	Au minimum 1000 TWh voire plus si on développe les énergies thermiques solaires
Production nette (en TWh)	523	523